Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1646

Artikel: Ouverture et pragmatisme
Autor: Tille, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013532

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sélective et qualifiée

elle a besoin et non pas les étrangers recrutés pour faire les petits boulots. Pour l'asile, il faut sélectionner rapidement et sans faiblesse les nouveaux requérants mais régulariser ceux qui ont pris racine en Suisse.

condamnations pénales sont prononcées contre des étrangers. Ce problème est largement passé sous silence. Selon Max Linder de l'Université de Berne, pendant cinquante ans, la gauche et la droite, dans un consensus non formulé, ont admis l'existence d'une société à deux classes. Le problème n'est pas le nombre des étrangers en Suisse. C'est leur mauvaise intégration dans la société.

La fausse immigration

On entend souvent que l'économie suisse a besoin de main-d'œuvre non qualifiée et que, en conséquence, la politique d'immigration des deux cercles du Conseil fédéral est erronée puisqu'elle ne permet pas de recruter les travailleurs dont le pays a besoin hors d'Europe. C'est une monstrueuse erreur. Notre économie hautement industrialisée a de moins en moins besoin de personnes non qualifiées. Les travailleurs étrangers sans formation, bientôt jetés hors du marché du travail, ne feront qu'alourdir la facture de l'aide sociale. De plus, une telle immigration favorise la sous-enchère dans les métiers déjà mal payés.

Accepter la libre circulation de la main-d'œuvre européenne implique de rigoureuses mesures d'accompagnement pour éviter le *dumping* salarial.

La législation sur les étrangers est une loi de police. Elle ne fait que réglementer les catégories de personnes admises en Suisse. Quasiment muette sur l'intégration des migrants, elle laisse le problème au bon vouloir des privés, des enseignants et de quelques grandes villes. La Suisse, terre d'accueil n'est qu'un slogan. Aucun texte n'impose des mesures d'intégration au marché du travail, au perfectionnement professionnel. L'apprentissage d'une langue nationale est souvent inexistant tout comme celui des grands principes et des mécanismes de base de la société.

L'asile perturbateur

La question de l'asile réveille les peurs. Elle suscite le rejet diffus de l'ensemble des étrangers et représente donc un obstacle à une meilleure intégration des immigrés. Les trafiquants de drogue qui hantent les gares, le harcèlement des jeunes femmes, les vols, ne concernent qu'une petite minorité des requérants d'asile. Mais ces affaires créent un profond ressentiment. Les organes d'entraide, les églises et les communes ont trop longtemps fermé les yeux sur la réalité. Des criminels venus d'Afrique, des Balkans et du Caucase utilisent les filières de l'asile pour s'implanter en Suisse. Il faut reconnaître également que de nombreux requérants d'asile ne sont pas menacés dans leur pays d'origine. Ils fuient la misère. Une attitude trop libérale favorise les bandes de passeurs et un abus de la politique d'asile.

Il faut se montrer ferme dans l'application de la loi à l'égard des nouveaux requérants d'asile et notamment ceux qui n'ont pas de papiers et cachent leur identité. Il faut, en revanche, trouver une solution rapide pour régulariser ceux qui sont depuis longtemps en Suisse dans l'attente d'une décision. *at*

L'avis de DP

Ouverture et pragmatisme

Simonetta Sommaruga et Rudolph Strahm acceptent, pour l'essentiel, l'actuelle réglementation sur l'immigration. Ils ne retiennent pas les critiques faites par une partie de la gauche à la politique des deux cercles qui entérine le tri entre «bons et mauvais» étrangers. Cette attitude plus pragmatique qu'idéologique leur permet de rester «euro-compatibles», ce qui n'est pas à négliger.

Les auteurs sont plus inventifs en préconisant une politique volontariste pour l'accueil des étrangers, notamment en imposant aux entreprises de participer aux coûts de l'intégration de la main-d'œuvre étrangère qu'ils engagent. Les collectivités publiques, et notamment les cantons, doivent aussi abandonner une trop longue passivité. (Le gouvernement vaudois vient de faire un pas en déposant un projet de loi sur l'intégration des étrangers. Mais ce texte, qui énonce de louables intentions, risque fort de rester déclamatoire en cette période de crise budgétaire.)

Les deux auteurs - des Alémaniques - ne mentionnent même pas le droit de vote des étrangers qui est une pièce importante de la politique d'intégration dans les cantons francophones.

Autre point fort de ce projet: le refus d'importer de la main-d'œuvre non qualifiée pour effecteur les travaux que les Suisses ne veulent plus faire. Cette revendication de la droite économique est trop largement partagée au sein de la population.

On retrouve le même mélange d'ouverture et d'orthodoxie avec l'asile: générosité pour la régularisation de ceux qui ont pris racine et fermeté dans le tri des nouveaux requérants. Domaine Public *ne partage pas cette analyse. Le durcissement incessant de la loi sur l'asile est inefficace. Il fait en outre courir le risque d'expulser des requérants réellement menacés dans leur pays. La Suisse ne maîtrisera pas seule le problème de l'asile. Elle doit participer à sa gestion collective en acceptant des quotas de réfugiés sélectionnés, au niveau européen, par une extension de la convention de Dublin ou, au niveau mondial, par le Haut Commissariat pour les réfugiés.* *at*